

En ce sens, je crois que le Canada a vraiment de la chance . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je suis désolé d'interrompre l'honorable secrétaire parlementaire, mais la période de temps qui lui était allouée est écoulée.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LE PRÉSUMÉ ÉCHEC
DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS—L'OPPORTUNITÉ DE
MODIFIER LES POLITIQUES RELATIVES À LA RÉGION DE
L'ATLANTIQUE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée d'obliger à nouveau le gouvernement et son représentant à se pencher sur le rôle du ministère de l'Expansion économique régionale, surtout en ce qui concerne la région atlantique, compte tenu de la situation désespérée qui y règne actuellement.

Quand j'ai soulevé cette question le 8 novembre, j'ai fait état des travaux et des enquêtes effectués par le Conseil économique du Canada et j'ai demandé au ministre d'en tenir compte. Dans son rapport intitulé *Living Together*, le Conseil économique affirme que la région atlantique tout au moins, pour ne pas dire toutes les régions défavorisées du Canada, possédait un excellent potentiel que l'on pourrait exploiter sans alimenter la surchauffe inflationniste qui menace le Canada aujourd'hui. J'ai demandé au ministre si le moment n'était pas venu d'écouter les avis du Conseil économique et d'appliquer ce qu'il appelait des politiques fiscales innovatrices dans la région atlantique ainsi que dans les autres régions défavorisées. J'ai demandé au ministre s'il songeait à mettre en œuvre de nouveaux procédés, de nouveaux stimulants, pour améliorer les perspectives économiques de certaines régions de notre pays.

La question est vivement débattue ces jours-ci. Hier, dans un effort bien orchestré, le ministre a trouvé moyen de répondre au député d'Algoma (M. Foster)—et c'était la conclusion—que non seulement le ministère allait durer mais que son avenir n'avait même pas été remis en question. Pourtant, quelques semaines plus tôt, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) et l'ancien titulaire du ministère, avaient admis qu'il n'avait pas atteint ses objectifs.

De toute façon, ce n'est pas l'avenir du ministère qui me préoccupe pour l'instant. Ce que je veux savoir c'est si le ministre et le gouvernement songent à des moyens de sortir la région atlantique du marasme. Tout nouveau projet doit favoriser la mise au point d'approches nouvelles et innovatrices propres à favoriser l'expansion économique. En somme, il faut mettre un terme aux fuites qui caractérisent toutes les formes d'aide apportées par le gouvernement, qu'il s'agisse de stimulants ou d'autres programmes spéciaux. Les fuites atteindraient maintenant de 70 à 75 p. 100 de l'aide.

● (1822)

De chaque dollar injecté dans la région atlantique sous forme de subventions, 70 ou 75c. retournent au centre du Canada, au Québec ou en Ontario, et servent à l'achat d'outillage, de matériaux de construction, de fils électriques, et que sais-je. Les provinces Atlantiques ne peuvent jamais garder la totalité des subventions qui leur sont accordées. Elles ont pu garder moins de 30 des 155 millions de dollars auxquels elles

Ajournement

ont eu droit en vertu de la loi sur les subventions au développement régional. Il faut que cela change.

Quand le gouvernement sera-t-il sensibilisé aux possibilités abondantes des provinces de l'Atlantique? Quand reconnaîtra-t-il que cette abondance peut être exploitée sans accroître le taux d'inflation? Quand se servira-t-il du ministère de l'Expansion économique régionale de manière à débarrasser les provinces de l'Atlantique du problème des disparités?

Il y a place pour des idées nouvelles. C'est maintenant qu'il faut faire quelque chose. Nous avons besoin de plus de réductions d'impôt et d'incitations fiscales à la création d'emplois. Comme le député de Halifax (M. Stanfield) l'a répété à maintes reprises à la Chambre au cours des huit ou dix dernières années, il nous faut chercher des moyens de modifier les mécanismes d'échange existants et d'en mettre au point de nouveaux, faute de quoi la situation actuelle se perpétuera.

Lorsque l'économie du Canada est à la hausse et que tout va bien, les provinces Atlantiques bénéficient des retombées. Quand elle décline, cette région du pays est frappée beaucoup plus rapidement que les autres. Au moment d'une relance, nous sommes tellement loin derrière et tellement lents à amorcer une reprise que l'écart entre nous et les autres provinces tend à s'agrandir. Voilà le nœud de notre problème. Je peux prouver que la mise en œuvre des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale a fait plus pour alourdir les programmes provinciaux et municipaux de bien-être social—

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, à propos du développement économique de la région atlantique du Canada, je désire réitérer que c'est la politique du gouvernement de favoriser ce développement et que des programmes destinés à mettre en application cette ligne de conduite sont actuellement mis en œuvre.

Une fois encore, je répète à la Chambre que la politique du ministère de l'Expansion économique régionale vise à renforcer à moyen et à long termes l'infrastructure économique de la région atlantique, et qu'on ne saurait l'évaluer en fonction de sa capacité de créer des emplois à court terme. Je dois également répéter que tout le continent nord-américain, voire le monde entier, a connu une récession économique ces trois dernières années, et qu'il n'est pas réaliste de s'attendre que notre région atlantique fasse exception.

Les critiques dirigées contre le ministère visaient presque entièrement des programmes d'incitation représentant à peine 10 p. 100 du budget consacré par le ministère aux provinces Atlantiques. Néanmoins, on peut prouver que ce 10 p. 100 a quand même réussi à créer des emplois. Le reste du budget est consacré à des stratégies de développement à plus long terme qui sont mises en œuvre avec l'entière collaboration des gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique. Le Conseil économique du Canada n'a pas critiqué ces stratégies. Elles sont également approuvées par le Conseil économique des provinces de l'Atlantique.